

Ambroise Clément, « Le socialisme et la liberté », *Journal des économistes*, juin 1848

Pour réagir à l'atmosphère révolutionnaire de l'année 1848, le *Journal des économistes* se mua, l'espace d'un temps, en bi-mensuel. Dans un article qu'il donne au premier numéro du mois de juin 1848, Ambroise Clément oppose socialisme et économie politique libérale et met en avant l'opposition de leur principe structurant : l'autorité pour l'un, la liberté pour l'autre.

LE SOCIALISME ET LA LIBERTÉ.

Des hommes, portés au pouvoir par la révolution de Février, ayant proclamé que cette révolution devait être, non seulement politique, mais sociale, les publicistes des divers partis ont fait de cette assertion le texte de leurs débats quotidiens ; la plupart la soutiennent et d'autres la combattent, sans qu'aucun d'eux ait encore songé à se demander ce qu'elle signifie, sans que l'on se soit entendu le moins du monde sur la ligne de démarcation, très incertaine, qui sépare ce qui est d'ordre politique de ce qui est d'ordre social, ni sur les institutions de ce dernier ordre, dont la réforme serait en question. Il serait temps, cependant, d'élaguer de nos discussions toutes ces expressions vagues qui y maintiennent la confusion ; de n'émettre aucune opinion, sans en avoir médité l'expression de manière à ce qu'elle ne puisse être diversement interprétée, et sans indiquer les principales conséquences que l'on prétend en tirer. En agissant autrement, on s'expose à diviser, avec des mots, des hommes qui, peut-être, seraient disposés à s'entendre sur les choses, et, dans tous les cas, on prolonge inutilement les débats.

La société, sortie de ses anciennes voies, est aujourd'hui placée à l'entrée de plusieurs routes différentes, où les partis qui se disputent sa direction la pressent de s'aventurer : pour qu'elle puisse choisir avec connaissance de cause, il est indispensable que ceux qui prétendent la guider lui disent nettement, sans ambiguïté et sans restrictions, où ils veulent la conduire.

En admettant que la révolution doit être sociale, beaucoup de gens entendent simplement qu'elle ne doit pas se borner à des changements dans la forme et dans le personnel du gouvernement, et qu'il faut, cette fois, que la nation y trouve des avantages réels et importants. Nous pensons nous-même que, pour être profitable, cette révolution devra amener la réforme générale, — dans le sens de la simplification, de l'économie et de l'extension des libertés individuelles, — du

vaste ensemble de nos services publics. À cet égard, nous sommes en communauté d'opinions avec les économistes de l'école libérale, dont les doctrines sont la condamnation la plus formelle et la mieux justifiée de la plupart des institutions qui composent notre détestable régime administratif. Ils sont donc, eux aussi, partisans d'une révolution sociale ainsi entendue.

Mais d'autres entendent que la révolution ne sera véritablement sociale, qu'autant qu'elle fera triompher les idées de l'une des diverses sectes qui s'intitulent *socialistes*.

Nous commencerons par rappeler aux révolutionnaires de cette catégorie quelques paroles d'un homme qu'ils ont, à d'autres époques, considéré comme un de leurs chefs, et qui, pour eux, réunit au mérite incontestable d'une haute intelligence, celui de ne pas appartenir à l'école de Smith et de Say. Cet homme est M. Lamennais. Voici ce qu'il écrivait, il y a un an, et ce que l'on ne saurait trop reproduire :

« Je ne connais pas une école socialiste qui, plus ou moins directement, n'arrive à cette conclusion, que *l'appropriation* personnelle est la cause du mal auquel on cherche à remédier ; qu'en conséquence, la propriété doit cesser d'être individuelle ; qu'elle doit être concentrée dans les mains de l'État, qui, possesseur unique des instruments du travail, organisera le travail même, en distribuant à chacun la fonction spéciale et rigoureusement obligatoire pour lui à laquelle il aura été jugé propre, et distribuera, selon certaines règles sur lesquelles on diffère d'ailleurs, le fruit du labeur commun.

« Il m'est évident que la réalisation d'un pareil système conduirait les peuples à une servitude telle que le monde n'en a point encore vu, réduirait l'homme à n'être qu'une machine, un pur outil ; l'abaisserait au-dessous du nègre, dont le planteur dispose à son gré, au-dessous de l'animal. *Je ne crois pas que jamais idées plus désastreusement fausses, plus extravagantes et plus dégradantes, soient entrées dans l'esprit humain ; et ne méritassent-elles pas ces qualifications, qui, à mes yeux du moins, ne sont que justes, il n'y en aurait point encore de plus radicalement impraticables.* »

Parmi les publicistes qui proclament la nécessité d'une révolution sociale, il en est qui repoussent à la fois, et les divers systèmes socialistes formulés jusqu'à ce jour, et les doctrines de l'économie politique libérale. L'un de ces écrivains, tout en avouant que les socialistes n'ont encore enfanté que des projets absurdes, chimériques, etc., les place, néanmoins, bien au-dessus des économistes, dont la doctrine, selon lui, se bornerait à ne rien faire. Il déclare se ranger lui-même sous la bannière d'un *certain* socialisme, applicable aux travaux de l'ordre intellectuel comme à ceux de l'ordre matériel, et qu'il définit ainsi :

« Le socialisme est la systématisation de toutes les forces sociales, l'emploi de tous les moyens qui sont à la disposition de l'intelligence humaine pour perfectionner la condition des sociétés¹. »

Il va sans dire que, suivant un usage aujourd'hui consacré, l'auteur de l'écrit que nous citons juge les doctrines des économistes sans en avoir la moindre notion ; aussi se trouve-t-il, sans s'en douter, avoir exprimé à peu près exactement, par sa définition du socialisme, le but de l'économie politique.

Ce but n'est autre, en effet, que d'arriver au meilleur emploi possible de toutes les forces matérielles et intellectuelles dont l'homme peut disposer, en vue du perfectionnement des sociétés, en vue de notre bien-être, de notre amélioration physique, intellectuelle et morale.

Les économistes poursuivent ce but en étudiant les choses qui sont le fondement de la vie humaine, en recherchant les lois naturelles qui président à la formation, à l'accroissement, à la distribution des *richesses*, c'est-à-dire de toutes les *valeurs* propres à satisfaire nos besoins, de toutes les *utilités* matérielles et intellectuelles résultant de nos travaux. La connaissance de ces lois implique celle du régime social dans lequel elles peuvent agir avec le plus de puissance et d'efficacité, du régime le plus favorable à la production, à l'accumulation et à l'équitable répartition des objets de nos besoins ; or, la science économique, au point où l'ont portée les travaux de Turgot, de Smith, de Say, de Charles Comte, de Dunoyer, etc., a déjà démontré que ce régime est celui qui, après avoir suffisamment pourvu à la sécurité générale et à la garantie des propriétés, laisse à l'action individuelle la plus grande liberté possible, n'y apportant d'autre restriction que celle de ne pas nuire à la liberté d'autrui.

L'histoire des générations antérieures et l'observation des régimes variés sous lesquels vivent tous les peuples actuels, concourent, avec les enseignements de l'économie politique pour établir que, toutes choses égales d'ailleurs, les sociétés humaines prospèrent d'autant plus qu'elles jouissent de plus de liberté, que l'action individuelle y est moins gênée, moins restreinte, moins COMMANDÉE par les classes dominantes ou par l'autorité publique. Cette vérité s'appuie maintenant sur des preuves assez nombreuses et assez puissantes, pour que l'on soit autorisé à prédire qu'elle sera confirmée par toutes les expériences *ultérieures* des sociétés, aussi sûrement et aussi constamment que l'ont été les lois de la gravitation universelle pour toutes les observations astronomiques faites depuis Newton. Les populations qui la méconnaîtront encore y seront ramenées, tôt ou tard, par les maux que cette erreur fera peser sur elles et par l'exemple de la prospérité des peuples qui auront le mieux su la comprendre et l'appliquer.

¹ Voir le *National* des 6 et 7 mai 1848.

La grande loi du progrès social est donc bien véritablement la liberté, et l'instinct qui, depuis dix siècles, a poussé les populations de l'Europe à s'avancer progressivement dans cette voie, ne les a pas trompées.

C'est parce qu'ils connaissent toute la puissance bienfaisante de la liberté, que les économistes croient devoir combattre, dans nos institutions, tout ce qui la restreint sans une nécessité démontrée ; ils sont assurés de concourir ainsi, très efficacement, à mettre les populations en mesure de tirer le meilleur parti possible *de tous les moyens mis à la disposition de l'intelligente humaine pour améliorer la condition des sociétés*. Ce qu'il y a de merveilleux, c'est que la liberté produit l'organisation la plus profitable des forces et des moyens dont nous disposons, sans qu'aucun système ait été concerté, formulé et accepté d'avance, sans l'adoption préalable d'aucun plan de la nature de ceux proposés par Saint-Simon, Owen ou Fourier, ou par MM. Leroux, Cabet ou Louis Blanc, sans autre moyen, en un mot, que l'essor des intérêts individuels ; et, néanmoins, en présence des résultats bien connus de certains régimes sociaux en vigueur de nos jours, il n'est pas possible de dénier à la liberté ce pouvoir d'amener, pour ainsi dire, à notre insu, la meilleure combinaison des forces sociales. Pour lever tous les doutes à cet égard il suffit de comparer la situation des peuples où l'action individuelle est le moins entravée, le moins dirigée par les gouvernements, avec celle des populations le plus soumises au principe d'autorité, de réglementation arbitraire ; il suffit de comparer, par exemple, la situation de l'Égypte à celle des États-Unis.

Ces résultats, si concluants, déroutent les socialistes, parce qu'ils n'ont jamais compris toute la puissance d'organisation que contient virtuellement la liberté. L'étude de l'économie politique leur ferait voir comment les libres combinaisons de l'action individuelle parviennent à donner à l'ensemble de nos forces la direction la plus sûrement avantageuse pour tous ; mais ils repoussent cette étude, comme s'ils pressentaient qu'après s'y être livrés, ils seraient consciencieusement obligés d'abandonner sans retour des systèmes chers à leur amour-propre.

Quoiqu'il en soit, l'antagonisme entre les socialistes et les économistes n'est, au fond, que la vieille querelle de l'arbitraire et de la liberté.

Les premiers, voyant le travail divisé en une multitude d'entreprises indépendantes, agissant isolément, sans direction commune, sans apparence de concert, et sous l'impulsion d'une concurrence qui semble les pousser à se détruire mutuellement, ne peuvent concevoir que ce soit là, véritablement, l'état normal des sociétés ; une semblable situation n'offre à leurs yeux que désordre et anarchie, et ils voudraient y substituer une direction unique, qui, réunissant toutes les forces pour les combiner, les organiser de la manière la plus savante, les ferait concourir au bien général beaucoup plus sûrement, selon eux, que ne peuvent le faire la dispersion et l'isolement actuels de ces forces. Les gouvernements se trouvant déjà chargés de la gestion d'une partie plus ou moins considérable des

intérêts collectifs des populations, c'est en leurs mains que les socialistes placeraient la direction suprême de tous les travaux, et la mission de répartir les produits obtenus.

Les économistes, au contraire, sont profondément convaincus que les facultés individuelles agissent avec d'autant plus de puissance et d'efficacité *pour le bien général* qu'on les laisse plus entièrement sous la direction de l'intérêt et de la volonté de ceux en qui elles résident ; ils reconnaissent, toutefois, que l'action individuelle devient plus avantageuse pour tous à mesure que l'intérêt personnel s'éclaire davantage, et c'est à l'éclairer de plus en plus qu'ils appliquent leurs efforts ; ils savent que, dans l'état de morcellement des entreprises industrielles que produit la liberté, il y a, en réalité, une organisation, une direction de toutes les forces productives infiniment plus puissante, plus savante, plus en rapport avec les besoins, que ne saurait l'être aucune des combinaisons d'ensemble inventées par les organisateurs de profession, et cela, par la raison assez simple qu'un petit nombre d'individus, quelque vaste que fût leur génie, ne sauraient jamais embrasser l'innombrable quantité de connaissances qu'il faut nécessairement réunir pour diriger avec intelligence les travaux immenses et infiniment variés d'une grande nation, et que nul ne peut croire, sans pousser l'orgueil jusqu'aux dernières limites de l'extravagance, qu'il pourrait avantageusement substituer sa propre impulsion à l'intelligente activité de plusieurs millions de producteurs, incessamment poussés par l'intérêt à rendre leurs travaux de plus en plus fructueux, à rechercher, avec ardeur, tous les perfectionnements que peut comporter la spécialité restreinte à laquelle chacun d'eux consacre exclusivement ses facultés.

L'indépendance et l'isolement de ces producteurs ne les empêchent nullement de proportionner chaque branche de travail à l'étendue des besoins auxquels elle correspond. La concurrence et les fluctuations des prix opèrent plus sûrement, à cet égard, que ne pourrait le faire le régime arbitraire le plus intelligent ; car, dès qu'un produit surabonde ou dépasse les besoins qui peuvent être satisfaits, son prix baisse et n'indemnise plus le producteur qui, dès lors, en restreint la quantité, ou du moins, cesse de l'accroître ; si, au contraire, tel autre produit se trouve en quantité insuffisante relativement à la demande que l'on en fait, son prix s'élève, sa production devient plus avantageuse, et alors, la concurrence s'y porte et en a bientôt accru la quantité au niveau du besoin.

Dans une société de 35 millions d'individus, où chaque classe de besoins est soumise à des variations continues et qui, le plus souvent, ne peuvent être prévues, il serait impossible de trouver, hors de la concurrence et de la libre fluctuation des prix, le moyen de maintenir une proportionnalité constante entre chaque branche de production et les besoins qui s'y rattachent ; donc, sous ce rapport encore, la liberté donne à nos travaux la direction la mieux entendue.

Mais les économistes ne voient pas seulement dans la liberté de l'action individuelle le moyen le plus infaillible d'arriver au meilleur emploi de toutes les forces productives, ils y voient encore la condition indispensable de l'équitable répartition des produits. Avec la liberté des travaux et des transactions, en effet, chacun travaille pour tous et tous sont appelés à apprécier librement la valeur des services de chacun. Si, sans tromper personne, sans exercer aucune contrainte, tel producteur obtient plus que d'autres dans le partage général, cela ne peut tenir évidemment qu'à la valeur supérieure des services qu'il a tournis et qu'il dépendait de lui de ne pas fournir ; si donc il obtient plus que d'autres, ce n'est, en réalité, que parce qu'il a plus produit, et la société ne lui rend jamais que l'équivalent de ce qu'il lui a apporté. On peut donc affirmer qu'en général, et à part les cas de fraude, qui ne sont que des exceptions, le régime de la liberté a pour effet de proportionner exactement la rétribution de chacun à l'importance des services qu'il a rendus à tous ; car, encore une fois, avec une liberté complète des transactions, l'échange général des produits ne fait que restituer à chacun, sous des formes diverses, la valeur même qu'il a apportée à la masse sous d'autres formes. La force ou l'arbitraire pourraient bien, à un moment donné, changer ce mode de répartition et faire, par exemple, une part égale aux services personnels de la plus haute et de la plus faible valeur, mais il ne serait pas en leur pouvoir, en agissant ainsi, de conserver à la société l'avantage des services supérieurs ; chacun n'ayant plus à attendre une récompense proportionnée à ses efforts, à son intelligence, à la valeur des services qu'il aurait rendus, la puissance de toutes les facultés industrielles s'abaisserait rapidement et les travaux deviendraient de moins en moins productifs. Si, au lieu de faire des parts égales, on voulait les rendre proportionnelles à l'importance des services rendus, en faisant *évaluer* cette importance non plus, comme le fait la liberté, par tous les intéressés, mais par des délégués de l'autorité publique, la part que prendraient à ce mode de répartition l'intrigue, la faveur, le caprice ou l'erreur, le rendrait bientôt aussi défectueux que celui basé sur l'égalité des rétributions.

Ainsi, la liberté, loin de produire, comme le prétendent les socialistes, l'anarchie et le désordre, amène au contraire, beaucoup plus sûrement que ne pourrait le faire tout régime arbitraire, la meilleure combinaison, l'organisation la plus puissante et la plus efficace de toutes les forces sociales, et la répartition la plus équitable de toutes les richesses obtenues par l'emploi de ces forces.

À l'égard des tendances contre la propriété individuelle et des projets de concentration de toutes les propriétés entre les mains de l'État, les économistes partagent entièrement l'opinion si énergiquement exprimée par M. Lamennais et rapportée plus haut ; de pareils systèmes leur paraissent être le comble de l'extravagance, non seulement parce qu'ils tendraient à établir la servitude la plus dure et la plus dégradante qui ait jamais existé, mais encore, parce que les instruments du travail, placés dans les mains de l'État, deviendraient de plus en

plus stériles ; parce que le travail est l'unique fondement de l'existence des sociétés civilisées et qu'il perdrait rapidement son activité et sa puissance là où chaque travailleur cesserait de jouir et de disposer exclusivement du fruit de ses peines ; enfin, parce qu'un tel régime, par la suppression des principaux stimulants du travail et de l'épargne, ferait dévorer les populations par une misère affreuse et progressive et finirait par ramener leurs débris à l'état sauvage.

Loin de chercher, comme les socialistes, à étendre les attributions de l'État, ce qui, évidemment, ne peut avoir lieu qu'aux dépens de l'action individuelle et, par conséquent, de la liberté, les économistes voudraient, au contraire, réduire ces attributions autant que les besoins de l'ordre et de la sécurité peuvent le permettre. L'exemple de l'étonnante prospérité qu'un gouvernement simple et économique a pu développer aux États-Unis dans une durée de soixante-dix ans, et, d'un autre côté, l'immense gaspillage de forces et de valeurs imputable au régime administratif de la France, les entraves multipliées et très préjudiciables qu'il a constamment imposées à l'action individuelle, et les difficultés inextricables au milieu desquelles il a fini par nous placer, doivent nous convaincre de l'urgente nécessité de renoncer aux gouvernements compliqués. Dieu veuille que cette nécessité soit comprise par notre Assemblée nationale !

Complétons ces considérations sur l'arbitraire qui sert de fondement à toutes les doctrines socialistes, et sur la liberté qui est le grand moyen des économistes, en abordant quelques questions d'application. Nous examinerons successivement deux des propositions mises en avant par les socialistes : celle de la *suppression du salaire par l'association des travailleurs*, et celle *du droit au travail garanti à tous par l'État*. Nous choisissons ces propositions parmi les moins excentriques et parmi celles qui inspirent le moins de défiance à l'opinion générale, parce qu'elle n'en aperçoit pas tous les dangers.

Toutes les combinaisons que comporte la liberté étant d'avance acceptées par les économistes, il n'est pas besoin de dire qu'ils n'ont aucune objection à faire contre les associations volontaires que les ouvriers jugeraient avantageux de former entre eux ou de concert avec les entrepreneurs. Ils n'admettent à la liberté d'association, comme à toutes les autres libertés, d'autre limite que celle même qui les consacre : la condition de ne pas nuire à la liberté d'autrui, condition que l'association ne peut guère enfreindre que dans un seul cas, celui où elle aurait pour but et pour résultat de restreindre ou supprimer la concurrence, par la fondation d'un monopole, par l'accaparement d'une branche de production.

Or, la liberté des associations, ainsi entendue, existe chez nous, et l'on cite même un assez grand nombre d'entreprises fondées et dirigées par des ouvriers associés, ou dans lesquelles l'entrepreneur admet la participation des ouvriers aux bénéfices ; la révolution n'a donc rien à innover quant à cette liberté.

Mais les socialistes n'ont garde d'abandonner le principe de libre association à ses propres forces, attendu qu'il faut toujours que, dans toutes leurs conceptions, l'arbitraire se montre par quelque côté ; ils entendent donc, en demandant la suppression du salaire par l'association des travailleurs, que l'État interviendrait dans les associations, tout au moins pour fournir aux ouvriers le capital nécessaire à l'exploitation des entreprises. Cela signifie que l'État prendrait aux contribuables, c'est-à-dire aux travailleurs qui, sans lui demander aucune autre assistance que la sécurité, pourvoient à leurs propres besoins et à tous les siens, de quoi entretenir d'autres prétendus travailleurs, qui, voulant devenir entrepreneurs sans prendre la peine de gagner des capitaux ou de mériter du crédit, trouveraient fort commode de faire enlever, par les mains de l'État, ces moyens de production à ceux qui les ont créés. Un semblable procédé ne serait pas autre chose que le vol, la spoliation de la masse de la population vraiment laborieuse, au profit de nouvelles classes parasites que l'on multiplierait ainsi avec une effrayante rapidité.

Si l'on disait que l'État ne ferait que prêter ce capital et que les ouvriers seraient tenus d'en fournir l'intérêt et l'amortissement, nous demanderions où serait la garantie de l'accomplissement de cette obligation ; et dans le cas où l'on chercherait cette garantie dans la surveillance et la direction des opérations, exercées par des délégués de l'autorité publique, nous demanderions encore si ce ne serait pas là marcher à grands pas vers la concentration de tous les travaux dans les mains de l'État, système si justement et si sévèrement qualifié par M. Lamennais.

Quant à ceux qui, tout en désirant remplacer le salaire des ouvriers par une part dans les bénéfices, reconnaissent qu'il faut laisser à la liberté le soin d'amener cette combinaison, et que l'État doit s'abstenir de toute intervention, nous leur soumettrons quelques doutes sur la réalité des avantages du régime qu'ils préfèrent.

Nous ferons d'abord remarquer que ce ne sont pas, en général, les opérations dont les résultats doivent être partagés par un très grand nombre d'associés, qui sont les plus fructueuses. Si l'on compare la plupart des entreprises par *actions* avec celles gérées pour le compte d'un ou de deux entrepreneurs seulement, on reconnaîtra que l'avantage est rarement du côté des premières. Le succès de quelques grandes compagnies industrielles tient bien plus à la restriction qu'elles imposent à la concurrence, en ruinant les petites entreprises, ou à ce qu'elles opèrent sur des objets dont l'exploitation limitée par la nature des choses, constitue un monopole de fait, qu'au mérite et à l'économie de la gestion.

Dans toute opération productive le succès dépend principalement de la direction donnée par l'entrepreneur général à tous les services employés. Si cet agent principal opère pour son compte exclusivement, si son honneur et sa fortune sont

engagés dans l'entreprise, si la ruine ou la prospérité de sa famille dépendent du résultat de ses opérations, toutes ses facultés seront stimulées au plus haut degré par ces grands intérêts, et il est à croire que sa gestion sera plus active, plus intelligente, plus économique, en un mot, plus efficace, que s'il devait en partager le résultat, quel qu'il fût, avec un grand nombre d'intéressés. Or, on ne pourrait attribuer la totalité ou la plus grande partie des résultats des entreprises à des associations d'ouvriers, sans affaiblir considérablement l'intérêt des gérants, et par conséquent, sans rendre beaucoup plus incertaine l'efficacité de leur direction. Il serait, d'ailleurs, bien difficile d'amener, dans chaque entreprise, l'action collective d'une association d'ouvriers, sans nuire à l'unité de gestion, et tous les industriels expérimentés savent que cette unité est l'une des conditions les plus essentielles au succès. Il est donc permis de penser que les associations dont il s'agit rendraient la production générale moins fructueuse, et les pertes de chaque entreprise en particulier plus fréquentes qu'elles ne le sont aujourd'hui.

Quel que fût, d'ailleurs, le mode de participation que l'on voulût adopter pour les ouvriers, il faut bien remarquer qu'il n'est pas possible d'augmenter d'une manière durable, par des moyens artificiels, la valeur échangeable de leurs services, de faire que cette valeur soit plus forte que ne le comporte l'état de l'offre et de la demande de chaque espèce de travail ; ils ne pourraient absorber la part que prélevent aujourd'hui les entrepreneurs qu'en pourvoyant d'une autre manière à tout ce que comporte la gestion des entreprises. Or, la concurrence actuelle des entrepreneurs empêche généralement que leurs bénéfices dépassent la valeur réelle de leurs services, et rien ne prouve que les associations d'ouvriers pussent obtenir les mêmes services à de meilleures conditions ; il est donc probable que si, au lieu d'attribuer aux ouvriers un salaire certain et fixé d'avance, on faisait dépendre leur rétribution du résultat définitif des opérations, ils n'obtiendraient pas, en moyenne, plus qu'ils ne reçoivent aujourd'hui. Dans de semblables conditions le revenu des ouvriers serait seulement plus variable, plus incertain, et ils auraient besoin de plus de prévoyance qu'ils n'en manifestent ordinairement, pour épargner l'excédent des bonnes années afin de l'appliquer à la compensation du déficit des années mauvaises ; n'est-il pas à croire que le mode actuel, en leur procurant, tout au moins, la même somme de revenus, et en la leur distribuant d'une manière plus régulière et plus justement proportionnée à l'aptitude et aux efforts de chacun, leur est plus avantageux ?

Dans tous les cas, la liberté donnera indubitablement la meilleure solution de ces questions. Si les associations libres d'ouvriers ont plus de succès que nos prévisions ne permettaient de l'espérer, elles n'auront aucun besoin des recommandations des publicistes pour se propager rapidement.

En proposant de faire garantir par l'État le *droit au travail*, les socialistes entendent que le gouvernement serait constamment pourvu des moyens de

procurer du travail à tous ceux qui, n'en trouvant pas dans l'industrie privée, viendraient lui en demander. C'est là encore, évidemment, l'une des diverses voies par lesquelles on espère faire arriver successivement tous les instruments du travail entre les mains de l'État. Pour être en mesure d'occuper tous les ouvriers qui se présenteraient, quel que fût leur nombre, quelles que fussent leurs professions, l'État devrait acquérir, sur tous les points du pays, une multitude d'ateliers, d'usines, de terrains, etc., et les munir de l'outillage et du capital circulant nécessaires pour faire marcher les travaux ; toutes ces ressources seraient enlevées, au moyen de l'impôt, à l'industrie grevée, qui, s'épuisant de plus en plus, ne pourrait longtemps soutenir la lutte avec des ateliers nationaux dont l'étendue et la puissance s'accroîtraient en raison même du poids des charges qui lui seraient imposées ; l'État serait donc bientôt le seul industriel, le seul capitaliste et le seul propriétaire foncier. C'est alors seulement que le règne des organisateurs s'exercerait sans obstacles ; chacun d'eux se mettrait à l'œuvre pour pétrir la société à sa guise, et comme il existe déjà vingt ou trente systèmes différents d'organisation du travail, qu'il en naîtrait infailliblement des milliers d'autres, et que chacun d'eux aurait un même droit à se faire expérimenter, la société devrait passer successivement au creuset de tous les alchimistes sociaux jusqu'à ce qu'il n'en restât plus que les cendres.

Les socialistes *indécis*, ceux qui n'ont encore adhéré à aucun des systèmes formulés, soutiendront sans doute qu'il ne faut pas entendre le droit au travail ainsi que nous venons de l'expliquer ; que l'on pourrait limiter l'extension des ateliers nationaux, et les empêcher de devenir ruineux pour l'industrie privée, en ne servant aux travailleurs qui y seraient admis, qu'un salaire très faible et strictement suffisant pour les faire vivre ; que l'on éviterait, d'ailleurs, de faire concurrence au travail libre en affectant exclusivement les ateliers nationaux à des travaux qui ne sont pas dans le domaine de l'industrie privée. Sans discuter la possibilité de l'accomplissement de ces conditions, nous ferons remarquer que de semblables réserves seraient *la négation du droit au travail*, car si ce droit existe, s'il est fondé sur la justice, il ne faut pas le rendre illusoire, il faut que ceux qui viendront le réclamer trouvent dans les ateliers nationaux la faculté d'exercer leur profession avec des avantages égaux à ceux qu'ils auraient obtenus dans l'industrie privée ; abaisser le salaire et imposer à chaque individu d'autres travaux que ceux pour lesquels il est formé, ce n'est plus reconnaître entièrement son *droit au travail*, c'est soumettre ce droit à des restrictions qui pourraient aller jusqu'à l'annuler presque complètement.

Au surplus, si ce prétendu droit au travail se réduisait ainsi à de simples secours donnés par l'État aux ouvriers que l'industrie privée ne pourrait pas occuper, il aurait encore le malheureux effet d'encourager l'accroissement de cette partie exubérante et nécessairement parasite de la population ; il agirait à la manière de la taxe des pauvres en Angleterre, c'est-à-dire qu'il multiplierait rapidement la

classe des malheureux, sous prétexte de la soulager, et qu'il aggraverait progressivement les charges de la partie de la population utilement laborieuse, de celle qui, sans rien demander à personne, fournit seule à tous les besoins.

La société ne doit à tous ses membres qu'une exacte justice, et des garanties complètes de sécurité pour les personnes et pour les biens créés par le travail. Si l'on veut, en outre, mettre à sa charge toutes les existences qui ne savent pas se soutenir par elles-mêmes, on multiplie *inévitablement* ces existences, on énerve toutes les facultés utiles, on propage tous les vices génératrices de la misère, et l'on accroît sans cesse la population parasite aux dépens des travailleurs qui, ayant courageusement accepté la responsabilité de leurs propres besoins, pourvoient encore à tous ceux de l'État.

Ce sont bien là, diront les socialistes, les doctrines de l'économie politique, de cette science *sans entrailles*, qui, soumettant tout au calcul, ne sait opposer aux souffrances du pauvre qu'une froide argumentation. Eh ! misérables charlatans de philanthropie, quelles sont donc les doctrines les plus humaines, les plus véritablement bienveillantes et charitables, de celles qui, remontant aux sources de la misère, s'efforcent d'imprimer à chacun le sentiment de sa dignité, de sa propre responsabilité, et de propager les habitudes de travail, d'ordre, de prévoyance, en purgeant nos institutions de tout ce qui peut altérer les avantages naturellement attachés à la pratique de ces vertus ; ou de celles qui, ne tenant aucun compte des causes volontaires de l'indigence, METTENT LES RÉSULTATS DES VICES À LA CHARGE DES HABITUDES VERTUEUSES, et poussent ainsi la société entière dans une voie de dégradation et de misère progressives ?

A. CLÉMENT